



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les associations face à la décentralisation

Jacqueline Mengin

Abstract

The weakness of the services in rural areas has already led the population to gather into associations in order to take in charge their needs. Crisis and decentralization have induced investigations of new fields : creation of economic activities, employment, fight against exclusion. The local representatives who now appear as the main deciders find difficulties in establishing clear and efficient relations with the associations. However these associations appear as a fundamental element of the good function of local democracy in rural areas.

Résumé

Le milieu rural ne bénéficiant que de peu de services, les ruraux ont depuis très longtemps sous forme associative, pris en charge eux-mêmes les besoins de leur milieu. La crise et la décentralisation les ont conduits dans des champs nouveaux : création d'activités économiques, emploi, lutte contre l'exclusion. Les élus, nouveaux maîtres du jeu, ont du mal à établir des relations claires et efficaces avec les associations. Or les associations sont, en milieu rural, un élément fondamental du fonctionnement de la démocratie locale.

Citer ce document / Cite this document :

Mengin Jacqueline. Les associations face à la décentralisation. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 107-109;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4204>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4204

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES ASSOCIATIONS FACE A LA DÉCENTRALISATION

Jacqueline MENGIN*

Résumé :

Le milieu rural ne bénéficiant que de peu de services, les ruraux ont depuis très longtemps sous forme associative, pris en charge eux-mêmes les besoins de leur milieu. La crise et la décentralisation les ont conduits dans des champs nouveaux : création d'activités économiques, emploi, lutte contre l'exclusion. Les élus, nouveaux maîtres du jeu, ont du mal à établir des relations claires et efficaces avec les associations. Or les associations sont, en milieu rural, un élément fondamental du fonctionnement de la démocratie locale.

ASSOCIATIONS AND DECENTRALIZATION

Summary :

The weakness of the services in rural areas has already led the population to gather into associations in order to take in charge their needs. Crisis and decentralization have induced investigations of new fields : creation of economic activities, employment, fight against exclusion. The local representants who now appear as the main deciders find difficulties in establishing clear and efficient relations with the associations. However these associations appear as a fundamental element of the good function of local democracy in rural areas.

La décentralisation qui, sur le plan politique et administratif, a confié aux collectivités territoriales le principal souci du développement économique, a coïncidé avec l'affaiblissement progressif du secteur agricole en milieu rural et les retombées, plus tardives mais bien réelles, en espace rural de la crise économique. Traditionnellement, le milieu rural ne bénéficiant que de peu de services, d'établissements sociaux et culturels en particulier, les ruraux ont depuis longtemps pris en charge, sous une forme associative, les besoins des populations. Tous les secteurs ont été investis par les associations : professionnel, social, culturel, sportif, environnement, familial, et plus récemment économique et insertion sociale.

La forme associative est particulièrement adaptée aux besoins du monde rural. Les militants et bénévoles associatifs sont des acteurs du milieu rural insérés professionnellement dans la société locale. Ils ont une connaissance intime du milieu, de ses carences, de ses besoins, ils détec-

tent sur le vif des déficits économiques, sociaux, culturels. Les associations constituent des espaces de liberté où des professionnels de milieux divers viennent, avec d'autres, créer, développer dans tous les domaines des solutions « à la carte » adaptées à la situation locale.

ÉVOLUTION DES ASSOCIATIONS EN MILIEU RURAL

Depuis quelques années, les associations du milieu rural ont évolué pour un grand nombre d'entre elles dans deux directions : le développement économique et l'ouverture des sociétés locales sur l'accueil. Deux raisons poussent à ces orientations. La première est que le milieu rural a cessé d'attendre son salut d'implantations économiques externes, il doit donc conforter avant tout ce qui existe et créer de l'activité de façon endogène aussi bien qu'exogène. La deuxième raison est que l'accroissement démo-

* Fondation pour la Recherche Sociale (FORS).

graphique ne peut se faire par solde naturel, il faut donc préparer ces sociétés rurales à l'accueil permanent et temporaire de populations et d'activités.

Tout un secteur d'associations s'est développé sur le créneau de la création, de l'accompagnement d'activités, du soutien aux acteurs économiques mais de très nombreuses associations d'autres secteurs sociaux ou culturels par exemple, ont-elles aussi articulé leur action traditionnelle au développement économique (association intermédiaire pour insérer des jeunes chômeurs, associations d'aide à domicile qui emploient des femmes souvent en difficulté, radios locales cherchant à former des jeunes aux métiers de la communication, etc. Cependant, les associations constituent, à l'égard de l'espace rural, un milieu d'une très grande hétérogénéité renforcée par les effets de la décentralisation. La responsabilité accrue des collectivités territoriales sur le développement de leur espace entraîne selon les atouts propres de la zone et le dynamisme des acteurs des situations extrêmement variées. Or, les associations sont l'émanation et le reflet, au même titre que les élus, du dynamisme local.

Dans les espaces très déprimés, enclavés, vieilliss, la vie associative est d'initiative villageoise, le plus souvent axée sur des manifestations culturelles traditionnelles (fêtes de village, traditions, chasse...). Cette vie associative ne s'articule pas en fait sur un développement économique, même touristique, elle ne prépare pas un espace d'accueil. L'absence de « moral collectif » induit une expression collective de type traditionnel qui traduit le repli interne d'une société menacée. Lorsque dans ces espaces existent un élu ou une association soucieux de développement, ils constituent des avant-gardes qui n'arrivent pas réellement ou exceptionnellement à créer des groupes dynamiques, à renouveler les formes de la vie associative. En revanche, dans les espaces ruraux qui ont davantage d'atouts, ou bien qui sont l'objet d'une « agression externe » stimulante (périphérie des villes et de sites industriels, réaménagement routier ou ferroviaire, etc.), associations et élus sont confrontés à une situation d'urgence. Des groupes d'intérêt se forment et trouvent des réponses qu'elles soient de défense ou d'invention, de création, cherchant des alliances internes et externes... Ces sociétés, qui s'engagent dans une voie de transformation du développement, hétérogénéisent les populations en leur sein. Des associations naissent alors qui sont l'expression des couches les plus dynamiques, ce qui, souvent, a tendance à renforcer clivages, voire exclusions.

LES ASSOCIATIONS SONT UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DU DYNAMISME RURAL

En dehors des élus et des organisations professionnelles qui, exception faite de l'agriculture, sont peu présentes en milieu rural, les institutions, structures, groupements sont dans la très grande majorité des cas de nature associative. Cette forme d'organisation est d'ailleurs très adaptée au milieu rural. Souple de fonctionnement,

mêlant des acteurs de secteurs différents, immergés dans la société locale, l'association permet une vision locale, intersectorielle, globale des problèmes. Son savoir-faire en matière d'animation, de formation, de conseil permet de mobiliser des populations, d'en faire jaillir des porteurs de projets, de suivre les réalisations au quotidien.

La décentralisation a tendance à enfermer les acteurs dans un localisme, à terme, mortel. Les associations sont souvent insérées dans des réseaux nationaux, européens, qui les mettent en mesure de faire circuler des informations, d'organiser des échanges, de faire connaître des expériences. Plus la décentralisation fait sentir ses effets, plus la nécessité de créer des liens et des réseaux externes se fait sentir.

LA DÉCENTRALISATION A TRANSFORMÉ LES RAPPORTS ENTRE ÉLUS ET ASSOCIATIONS

Les nouvelles responsabilités en matière économique et sociale que les lois de décentralisation ont confiées aux collectivités territoriales ont fait de celles-ci des décideurs véritables dans ces domaines, responsables de l'initiative, de la décision et de l'arbitrage éventuel. Elles sont de ce fait l'interlocuteur principal obligé des associations. Ceci d'autant plus que la montée en puissance de ces collectivités s'est accompagnée, le plus souvent, d'un effacement de l'Etat à travers ses services extérieurs (1).

Les objectifs des élus et des associations sont proches : en fait, ils visent au développement de la société locale sur tous les plans. Cependant, leur savoir-faire, leurs responsabilités ne sont pas du même ordre, leur légitimité non plus. Les élus du suffrage universel ont à rendre compte de leur action aux électeurs, ils doivent arbitrer, trancher, engager les deniers publics, soutenir les efforts qu'ils jugent utiles. Les associations, réunissant les forces dynamiques, analysent la situation, proposent des solutions qu'elles cherchent à mettre en œuvre. Elles sont légitimées par l'efficacité et la réussite de leur action dans la mesure où elles entraînent une certaine adhésion locale.

Elus et associations sont les uns et les autres jaloux de leurs prérogatives, de leurs compétences. Ils revendiquent une indépendance dans leurs choix. Ils ont cependant besoin les uns des autres. Les élus ne peuvent directement mobiliser, animer, conduire des actions concrètes et diverses. Les citoyens doivent s'organiser en partenaires des élus. Les associations demandent une reconnaissance financière bien sûr, mais également morale. Le soutien des élus aide à légitimer leurs interventions. Ces rapports nécessaires sont souvent empreints d'ambiguïté quand ils ne deviennent pas conflictuels. Les élus cherchent à ne pas perdre totalement le contrôle d'acteurs qu'ils chargent de tâches d'intérêt général. De nombreux exemples ont d'ailleurs montré que la vie associative a été quelquefois une pépinière de relève municipale. Les élus locaux veillent à ne pas laisser se développer des « contre-pouvoirs », des groupes de pression puissants. Certains, pour parer à cette éventualité, préfèrent d'ailleurs créer

1. MEGEVAND Francine (1988). - L'évaluation de l'insertion et de l'intervention des associations dans le milieu agricole et rural. Ministère de l'Agriculture.

ture. CELAVAR, Comité d'Etude et de Liaison des Associations à Vocation Agricole et Rurale.

leurs associations qui ne sont que des associations par-municipales, départementales ou régionales, des « faux-nez » des collectivités territoriales. Dans le même temps, le fonctionnement même de la démocratie locale, le processus de développement exigent le maintien d'espaces de liberté, de confrontation. Les associations, pour préserver leur indépendance, cherchent à multiplier les partenaires, les sources de financement. Il est intéressant de voir qu'elles y parviennent souvent. La décentralisation, grâce au partage des compétences, pensait isoler les niveaux et rendre plus claires les responsabilités. Quelques années plus tard, on assiste à un « glissement » de ces compétences. Plusieurs niveaux de collectivités territoriales s'occupent de domaines semblables, se confortent pour soutenir tel ou tel type d'action. Les financements croisés, dont on avait prévu une très large disparition, sont au contraire en progression et les associations en jouissent pour préserver une marge de manœuvre au plan local. Enfin, souvent, l'espace d'intervention des associations ne coïncide pas forcément avec celui défini où s'exercent les compétences des collectivités. Elles échappent donc en partie à leurs partenaires élus, mêlent des niveaux communaux, départementaux voire même plusieurs départements ou des espaces « à cheval » sur deux régions. Elles

cherchent ainsi à ne pas s'enfermer dans un seul espace de partenariat, mais se fragilisent également. Les élus ont tendance alors à se renvoyer la balle ou à geler des situations dans le cas d'opposition politique.

La décentralisation est à l'origine d'un profond bouleversement du paysage dans lequel évoluent les associations. Partenaires indispensables du développement, de la transformation et de la modernisation des sociétés locales, elles s'insèrent de fait dans un jeu politique local où elles risquent la récupération aussi bien que le rejet. Elles ne sont qu'au début de la mise en route d'un partenariat véritable dans lequel chacun trouve ses marques. Celles-ci se cherchent dans quelques endroits, en tentant une organisation de la concertation, associations-élus, dans le pluralisme, mais aussi dans les types de financements adaptés : conventions, subventions, contrats, tenant compte du fonctionnement associatif et de son « coût démocratique » (l'association n'est ni un bureau d'étude, ni une officine de formation, ses coûts et ses charges sont différents).

A travers ces essais de création de véritables règles du jeu, se joue la mise en place du fonctionnement de la démocratie locale.